

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 5 (1922)
Rubrik: Office suisse du tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Création d'un home international des éclaireurs (Boy-scouts) en Suisse.

Nomination d'une Commission de balnéologie et climatologie.

Organisation d'un bureau de renseignements à l'Exposition internationale de Göteborg, en 1923.

D. Etat des membres.

Au 31 décembre 1921, le nombre des subventionnants et des membres versant une allocation annuelle d'au moins frs. 500. — était de 161. Il s'élève, au 31 décembre 1922, à 165.

A côté des membres astreints au paiement d'une contribution annuelle, de nombreuses associations et entreprises, qui ne peuvent charger leur budget d'une somme de frs. 500. — allouent des dons volontaires à l'Office du tourisme.

E. Office suisse du tourisme.

1. ORGANISATION ET ACTIVITÉ GÉNÉRALE.

L'organisation de l'Office n'a pas subi de changements en 1922, malgré la démission de M. le *Dr. O. Töndury*, après quatre années de loyaux services, et le décès de M. le *Dr. Wellauer*, qui était entré au service de l'Office en 1921. Le premier avait été appelé à diriger les travaux de la Division d'économie publique et de statistique; le second était à la tête de notre Bureau auxiliaire de Lausanne, qu'il a dirigé avec compétence.

L'activité de l'Office suisse du tourisme est surtout concentrée à Zurich d'où partent tous les fils qui relient notre organisme aux intéressés du tourisme en Suisse (autorités, entreprises de transports, sociétés de développement, associations hôtelières, etc.) aux représentants diplomatiques et consulaires suisses, aux sociétés suisses et aux agences de voyages, ainsi qu'au public voyageur à l'étranger. Le siège auxiliaire de Lausanne est plus spécialement chargé de la défense des intérêts du trafic et du tourisme de la Suisse romande, en même temps que de l'envoi du matériel de publicité dans les pays néo-latins.

Le développement pris en 1922 par nos services d'expédition de matériel de publicité, tant à Zurich qu'à Lausanne, ressort des statistiques qui suivent:

SIÈGE DE ZURICH:

	Matériel de l'O. S. T.	Matériel des intéressés	Affiches
Italie	21,332	22,126	414
France	22,820	19,764	1,229
Hollande	23,490	17,780	323
Grande Bretagne	25,166	15,130	3,456
Scandinavie	19,427	5,205	295
Suisse	16,454	8,995	1,747
Belgique, Luxembourg	10,047	11,414	428
Allemagne, Autriche	11,103	15,621	777

	Matériel de l'O. S. T.	Matériel des intéressés	Affiches
Danemark	10,052	4,661	197
Espagne et Portugal	6,072	6,579	179
Grèce.....	5,090	873	79
Roumanie	1,979	2,447	98
Tchécoslovaquie	956	708	75
Yougoslavie.....	977	2,168	98
Hongrie	660	240	62
Pologne	648	730	70
Afrique	1,773	2,445	89
Syrie, Palestine, Turquie	565	950	52
Indes	752	1,330	58
Indes orientales	1,173	3,028	130
Japon et Chine.....	734	693	77
Australie.....	707	1,382	72
Amérique du Nord.....	17,018	4,192	882
Amérique du Sud ..	7,470	3,060	397
México et Amérique centrale	378	370	45
Totaux...	<u>206,843</u>	<u>151,891</u>	<u>11,329</u>

La Succursale de *Lausanne* a en outre expédié en 1922 :

Brochures.....	31,222
Affiches.....	604

On remarquera que, malgré l'existence des agences des C. F. F. à Berlin, Londres, New-York et Paris, nous sommes amenés par la force des choses, ensuite des relations que nous entretenons avec nos représentants consulaires et le public voyageur à l'étranger, à envoyer le matériel de propagande en faveur de la Suisse dans toutes les contrées du globe. Toutefois, nous tenons à bien marquer ici que nous évitons soigneusement tout double emploi et que nous nous effaçons derrière ces agences lorsque celles-ci suffisent à la tâche dans les régions qui leur sont assignées. D'un autre côté, nos envois de matériel aux agences de voyages n'ont lieu que sur demande et dans des proportions modestes, de crainte de gaspillage. Enfin, nous nous efforçons de contrôler l'emploi du matériel remis aux agences de voyages. Nous y parvenons le plus souvent, du moins en Europe, grâce aux inspections des fonctionnaires de l'Office et à l'aide de nos compatriotes à l'étranger.

Du fait de nos publications et de notre publicité, nous sommes consultés en mesure croissante d'année en année par tous ceux qui, à l'étranger, sont en quête d'informations sur les voyages et les séjours en Suisse, sur nos stations d'étrangers, nos instituts d'éducation, nos hôtels, nos moyens de transports, etc.

La statistique suivante de nos *expéditions postales en 1922* donnera une idée du travail effectué à Zurich et à Lausanne :

Zurich :

Lettres	9,688
Circulaires	13,631
Paquets, imprimés (non compris les expéditions par chemin de fer)	22,567

Lausanne :

Lettres	1,498
Circulaires	3,254

Avant d'être portées devant le Comité de direction et le Conseil du tourisme, toutes les questions quelque peu importantes sont examinées et discutées en *conférences de direction*, qui réunissent les fonctionnaires supérieurs de l'Office. Les procès-verbaux de ces séances sont envoyés régulièrement aux membres du Comité de direction, qui sont ainsi tenus au courant de l'activité de l'Office. En 1922 ont eu lieu dix conférences.

La *Commission de propagande et de publicité*, instituée en 1922 comme organe consultatif, s'est réunie deux fois, les 1^{er} mars et 25 novembre 1922, à Zurich. Elle a examiné toutes les questions ayant trait à l'édition du matériel de propagande, à la publicité, aux expositions, à la photographie, à la réclame par le film, etc.

Au nombre des collaborateurs, dont l'activité est d'une grande aide à l'Office, pour lui permettre d'orienter sa propagande nous devons faire une place à part à nos deux *inspecteurs-correspondants*, dont l'un est fixé en *Italie* et l'autre en *Suède*. Leurs voyages d'inspections en divers pays, les relations personnelles qu'ils y entretiennent avec les agences de voyages et consulats de Suisse, les rapports qu'ils nous adressent sur les questions de tourisme et de trafic nous rendent de précieux services.

Si nous mettons en regard les résultats obtenus par notre Office dans le domaine de la propagande en faveur du tourisme suisse avec les ressources financières, somme toute modestes, dont nous disposons, nous croyons pouvoir avancer, qu'ils justifient les sacrifices consentis par les autorités fédérales, cantonales et communales, par les entreprises de transports, les sociétés de développement et d'hôteliers, les associations sportives, les instituts de crédit, les entreprises industrielles et commerciales, etc. Nous en avons une preuve dans les nombreux témoignages accordés à notre activité par les représentants diplomatiques et consulaires de notre pays à l'étranger, par les rapports de nos inspecteurs et par le mouvement touristique ascendant de nos stations d'étrangers. Nous ne voulons sans doute pas nous en attribuer tout le mérite, car nous savons que de grosses sommes sont dépensées chaque année en faveur du tourisme suisse par les associations et entreprises régionales et locales, ainsi que par les personnes privées intéressées au mouvement des étrangers. Nous constatons en tous cas une augmentation du nombre des touristes voyageant et séjournant en Suisse, en dépit des conditions économiques défavorables qui pèsent sur le développement de notre vie nationale.

Il nous est impossible d'entrer dans le détail de notre activité en matière de propagande, tant elle affecte de formes variées. Loin d'être cristallisée et figée, elle se modifie de jour en jour selon les besoins et les circonstances, aucun moyen n'étant négligé afin d'obtenir le maximum de résultats. C'est à cette méthode de travail que nous devons d'être connus dans toutes les régions du globe, les demandes d'informations affluant de partout et en progression sans cesse ascendante. Nous nous bornons donc à résumer ci-après les travaux exécutés en 1922, tout en rappelant les institutions précédemment créées par notre Office et qui continuent à déployer leur activité.

2. DIVISION DE PROPAGANDE ET DE PUBLICITE.

Représentation de l'Office à l'étranger. — Etant données les ressources modiques dont nous disposons, nous avons renoncé à établir des bureaux de voyages et d'informations complètement indépendants avec locaux au rez-de-chaussée d'immeubles situés dans de grandes artères. Notre effort s'est porté vers la création de représentations remplissant le rôle de bureaux d'informations, en nous servant d'institutions ou d'entreprises suisses à l'étranger, ainsi que d'agences de voyages. Les expériences faites jusqu'ici par la collaboration de nos compatriotes sont des plus encourageantes. Quand à la coopération des agences de voyages, stimulées par nos inspecteurs et les consuls de Suisse, elle ne doit pas être négligée, car nous avons pu constater combien ces entreprises, admirablement organisées et disséminées dans tous les pays, peuvent donner d'impulsion au tourisme. Notre but est de chercher à orienter leur activité vers la Suisse et à la favoriser par notre collaboration.

Outre les deux *bureaux de renseignements* dirigés par des fonctionnaires de notre Office à *Gênes* et à *Stockholm*, nos représentants à l'étranger sont les suivants :

- Thos. Cook et Son, *Londres*, et ses agences dans le monde entier.
- Nouvelle Société Helvétique, *Buenos-Aires*.
- Chambre de Commerce suisse, *Bruxelles*.
- Jules Hone, *Montréal* et ses agences.
- Banca Marsans, *Barcelone*.
- Consulat de Suisse, *Marseille*.
- Agence Lubin, *Paris* et *Nice* et ses agences.
- Nouvelle Société Helvétique, *Athènes*.
- A. J. Lindeman & Co., *La Haye*, et ses agences.
- A. J. Lindeman & Co. (Enizom) *Batavia* (Weltevreden).
- Consulat de Suisse, *Batavia*.
- Lissone & Zoon, *Amsterdam*.
- Bureau international de voyages J. B. van Ligten, *Amsterdam* et ses agences.
- Navigazione Generale Italiana, *Gênes*, et ses agences.
- Nordisk Reisebureau A. G., *Gæteborg* et toutes ses agences.
- Bennett's Reisebureau A. G., *Copenhague*, et ses agences.
- Dansk Reisebureau, *Copenhague*, et ses agences.
- Finlands Reisebureau, *Helsingfors*.
- Agence de Voyages Gjuro Trpinac, *Agram* (Zagreb).
- American Express Co. *New-York* et ses agences dans le monde entier.

Notre représentation a été accordée en 1922 aux entreprises suivantes :

- Office suisse du tourisme (M. Heinz-Schmid), pendant les Fêtes de la Passion, *Munich*.
- Bureau international de Voyages Schenker & Co., *Vienne*.
- Agence de l'Office suisse du tourisme (M. Chabloz), *Madrid*.
- Agence Véron, Grauer & Co., *Le Havre* et *Chamonix*.
- Bureau de Voyages Hoyman & Schuurman, *Amsterdam*.
- Bureau de Voyages des chemins de fer méridionaux, *Budapest*.
- Société anonyme de tourisme et voyages, *Budapest*.
- Agence de Voyages Humbert, *Florence*.
- Banque Suisse et Roumaine, *Bucarest*.

Publications éditées par l'Office en 1922. —

- «*Swiss Travel Almanac, Summer 1922*», 4000 exemplaires.
- «*Swiss Travel Almanac, Winter 1922/23*», 4000 exemplaires.
- «*Programmes des manifestations sportives et sociales, été 1922*», en langues anglaise, allemande, française, italienne en 24,000 exemplaires.
- Même prospectus pour la saison d'hiver 1922/1923 en 22,000 exemplaires.
- «*Carte de la Suisse*», 1 : 650,000, à l'usage des touristes, avec illustrations au verso, nouvelle édition en langue anglaise: 40,000 exemplaires.
- Guide illustré «*Switzerland*», nouvelle édition en 20,000 exemplaires, avec carte de la Suisse au 1 : 900,000.
- Prospectus «*Le Printemps en Suisse*» : anglais (25,000 exemplaires), français (15,600 ex.) allemand (9,400 ex.), total 50,000 exemplaires.
- «*Carte de l'Automobiliste pour la région du Simplon*» 10,000 exemplaires.
- Brochure «*Postes alpestres suisses*», d'entente avec la direction des Postes et le Service de Publicité des C. F. F.: 50,000 exemplaires dont 24,000 anglais, 14,000 français et 12,000 allemands.
- Calendrier à effeuiller «*Switzerland*», 2,000 exemplaires.

Affiches. —

- «*Le Printemps en Suisse*», réimpression avec textes allemand, français et anglais. — 2100 exemplaires.
- «*L'Automne en Suisse*», avec textes anglais, français et allemand. — 3000 exemplaires.
- «*L'Hiver en Suisse*», réimpression avec texte en trois langues. — 2000 exemplaires.
- «*Postes alpestres suisses*», avec textes allemand, français, italien, anglais et hollandais, en commun avec la Direction générale des Postes et le Service de Publicité des C. F. F. — 6000 exemplaires.

Publications des représentants de l'Office. —

- Agence de Stockholm* : *Carte des chemins de fer de l'Europe centrale* (voies d'accès en Suisse) avec textes danois et suédois. — 10,000 exemplaires.
- Prospectus «*Vinter y Schweiz*» en suédois et danois. — 6000 exemplaires.
- Agence de Marseille* : Pliant *L'Eté en Suisse*. — 5000 exemplaires.
- Schweizerisches Verkehrsbureau Munich* : Cartes et prospectus. — 20,000 exemplaires.
- Agence Bennet, Copenhagen* : «*Vinter i Schweiz*», en danois. — 10,000 exemplaires.

Patronage, achat et diffusion de publications relatives au mouvement des étrangers.

- «*La Suisse et ses établissements d'instruction et d'éducation*» par Frœlich-Zollinger, en langues allemande et française.
- «*La Suisse en Eté*» et «*La Suisse en Hiver*», guides édités par l'Exportateur Suisse, en langues allemande, anglaise et française.
- «*Pro Helvetia*», numéro spécial en langue anglaise.
- «*Annuaire balnéaire suisse*», en anglais, en français et en allemand, édité par la Société suisse de climatologie et balnéologie.
- «*Calendrier d'Art suisse*» en français et en allemand.
- «*Schweizerisches Automobilverkehrsbuch*»
- «*Vademecum*» des Suisses à l'étranger.

Voyages d'étude.

Outre les voyages entrepris par nos inspecteurs-correspondants en Scandinavie et en Italie, ainsi que ceux des fonctionnaires supérieurs de l'Office, en Allemagne, en Autriche, en

Italie, en France et en Belgique, nous avons appuyé financièrement le voyage fait en Amérique par un membre de notre Comité de direction. Un autre membre nous a adressé des rapports très suggestifs sur ses voyages en Tchécoslovaquie, en Allemagne et en Espagne.

Le Directeur et le Vice-Directeur de l'Office ont pris part, à Stuttgart, à une conférence consacrée à l'étude des conditions de trafic entre l'Allemagne et la Suisse.

Voyages de médecins.

Nous avons organisé, d'entente avec les principales stations balnéaires et climatiques de la Suisse orientale et centrale, un voyage en Suisse d'une trentaine de médecins hollandais, qui ont aussi été reçus par les autorités universitaires de Bâle et de Zurich.

Collaboration d'écrivains.

L'Office suisse du tourisme a favorisé par tous les moyens possibles les voyages entrepris en Suisse par des écrivains et journalistes connus de l'étranger. Ceux-ci ont été accueillis par les stations qu'ils visitaient et pourvus de billets de libre transport par les entreprises suisses intéressées. De notre côté, nous avons fréquemment remboursé les frais de route jusqu'à la frontière suisse et versé des honoraires de rédaction. Il en est résulté de très nombreux articles parus dans la presse étrangère de divers pays (Angleterre, France, Hollande, Belgique, Allemagne, Espagne, Italie, Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Canada, etc.).

Photographes et cinématographistes.

Des mesures analogues ont été prises en toute occasion avec les représentants de l'art photographique. Grâce à notre intervention et à notre appui financier, de nombreuses illustrations représentant des paysages, des scènes et des événements sportifs suisses ont été publiées dans des revues et journaux étrangers. D'un autre côté, les *films documentaires* relatifs à la Suisse se répandent de plus en plus. Pour notre part, nous en avons fait prendre plusieurs, nous en avons acheté d'autres et les avons envoyés à l'étranger pour les faire rouler dans les cinématographes ou pour être mis à la disposition de *conférenciers*, surtout par l'intermédiaire de nos agents et des consulats de Suisse. Notre service de prêt de *diapositifs* pour projections lumineuses et de films s'est développé d'une manière fort réjouissante en 1922, grâce, entre autres, à l'appui des représentants diplomatiques et consulaires suisses et des sociétés suisses à l'étranger (Tokyo, Montreal, Marseille, Zagreb, Buenos-Aires, Valparaiso, Lima, Glasgow, Bruxelles, Danzig, Copenhague, Stockholm, etc.).

Nous avons organisé avec les grandes associations économiques de notre pays et le Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente des marchandises une assemblée de tous les intéressés suisses à la *propagande par le film*, en faveur de l'économie nationale, Elle a eu lieu avec un plein succès, le 15 décembre 1922, à Zurich. L'étude ultérieure de la question a été confiée à l'Office suisse du tourisme.

Conférences.

De nombreuses conférences — le plus souvent avec projections lumineuses — ont été données à l'étranger grâce à notre appui: Edinburgh, Leeds, Glasgow, Hull, Luxembourg, Bruxelles, Gand, Liège, Copenhague, Amsterdam, Groningen, Dresde, Danzig, Stockholm, Montreal, Québec, San Paolo, Sydney, Medan (Sumatra), etc.

Foires et expositions.

La division de propagande et de publicité a exposé son matériel de publicité à la *Foire d'échantillons de Bâle* et au *Comptoir industriel suisse* de Lausanne. Elle a aussi participé à plusieurs *foires d'échantillons* à l'étranger, en particulier à celles de Lyon, Bruxelles, Milan,

Leipzig, Utrecht et Zagreb (Agram). A cette dernière des conférences avec projections lumineuses et films ont été données avec l'appui du Consul de Suisse. Notre Office s'est aussi intéressé à l'organisation d'un pavillon suisse à l'*Exposition coloniale de Marseille*, ainsi qu'à la décoration de la *Section suisse du Musée international permanent à Bruxelles*. Il a favorisé l'organisation d'un groupe suisse à l'*Exposition internationale d'hygiène* qui aura lieu à *Strasbourg* en 1923, à l'occasion du centenaire de Pasteur, il a aussi participé par l'envoi de nombreuses *affiches à l'Exposition internationale de la coopération à Gand*.

Manifestations sportives internationales.

L'Office suisse du tourisme a prêté son appui financier à l'organisation de manifestations sportives internationales, qui ont eu lieu en Suisse en 1922, entre autres par la délivrance de prix d'honneur et l'octroi de subsides aux reporters de la presse étrangère: *Epreuve motocycliste des Six Jours* (Genève) *Coupe Cordon Bennett* (Genève) et *Meeting international d'aviation à Zurich*.

Balnéologie et climatologie.

A la suite d'une conférence tenue à Baden par la *Société suisse de médecins balnéologues et climatologues*, à laquelle assistait le Directeur de l'Office, une entente est intervenue dans le but de conjuguer le plus possible les travaux de cette Société et de notre organisation. Il en est résulté la nomination d'une *commission de balnéologie et de climatologie* qui comprend quatre représentants de la Société précitée et trois délégués des stations balnéaires et des stations d'altitude. Mentionnons ici les gros achats effectués par notre Office de l'ouvrage édité par la Société de Balnéologie et de Climatologie: «*Annuaire balnéaire suisse*» («*Swiss Spas*»), en trois langues.

Home international des éclaireurs.

L'Office suisse du tourisme s'est intéressé financièrement à la constitution d'une société ayant pour but de créer à Kandersteg un home international des éclaireurs où les Boy-scouts de l'étranger séjourneront pendant quelques semaines et seront entraînés aux exercices de l'alpinisme. Un membre du Comité de direction siège dans la commission de surveillance du home.

Agrandissements photographiques.

Il a été distribué par nos soins, en 1922, 501 agrandissements photographiques destinés à être exposés à l'étranger dans les vitrines ou les locaux des agences de voyages, dans les salles d'attente des consulats suisses, dans les restaurants et crémeries, ainsi qu'aux étalages de maisons suisses.

Clichés typographiques.

Notre Office a prêté aux organes de la presse étrangère 189 clichés typographiques pour l'illustration d'articles relatifs au tourisme et aux sports. Nous avons en outre remis de nombreuses photographies — avec droit de reproduction — et gravures au trait.

Diapositifs.

Le total des diapositifs prêtés en 1922, à titre gratuit, à des conférenciers à l'étranger s'est élevé à 1344.

Films.

Les films appartenant à l'Office, qui ont roulé en 1922, sont au nombre de 32, représentant environ 10,000 mètres de longueur.

Publicité.

Notre Office a concentré la publicité des stations et entreprises de transports sous forme d'annonces collectives publiées dans quantité de journaux et revues de l'étranger.

La *publicité collective pour la saison d'été 1922* à réuni la participation suivante:

Angleterre ..	18 périodiques et journaux	28 insertions	22 participants
France	12 " "	20 " "	18 " "
Belgique	12 " "	15 " "	16 " "
Hollande	7 " "	14 " "	18 " "
Espagne.....	4 " "	13 " "	12 " "

L'*annonce collective d'hiver 1922/23* comprenait:

Angleterre ..	16 périodiques et journaux	26 insertions	10 participants
France	10 " "	17 " "	5 " "

Elle n'a pas pu être organisée en Hollande et en Belgique, les adhésions étant insuffisantes.

Quant à la *réclame générale* de l'Office, à la charge exclusive de celui-ci, elle accuse les chiffres suivants:

Angleterre	11 journaux	87 insertions
France	9 " "	27 " "
Belgique.....	9 " "	18 " "
Allemagne.....	63 " "	66 " "
Danemark.....	1 " "	12 " "
Italie	5 " "	8 " "
Etats-Unis	1 " "	4 " "
Espagne.....	1 " "	1 " "
Suède.....	12 " "	15 " "
Suisse.....	5 " "	32 " "
Argentine.....	6 " "	42 " "
Egypte	1 " "	28 " "
Canada	21 " "	42 " "
Brésil	1 " "	1 " "
146 journaux		383 insertions

Activité en Suisse. — Quoique l'activité de notre Division de propagande et de publicité s'exerce presque exclusivement à l'étranger, nous sommes en relations constantes avec les sociétés suisses de développement, les associations hôtelières et les entreprises de transport dont nous concentrons le matériel de publicité (imprimés, affiches, photos, films, etc.) pour le répandre à l'étranger. C'est d'entente avec ces institutions que nous organisons la réclame collective, la propagande rédactionnelle, les voyages de médecins et écrivains, etc. Nous nous sommes aussi intéressés à divers congrès internationaux ou conférences en remettant à leurs membres des *albums artistiques* édités par notre Office (Lacs suisses, La Suisse pittoresque). En résumé, nous croyons pouvoir dire que, tout en abandonnant aux associations régionales et locales le soin de faire de la propagande en Suisse, nous n'avons négligé aucune occasion de collaborer à leurs travaux, de favoriser leur activité à l'étranger, pour autant que cela nous est demandé. A cette occasion, constatons avec satisfaction que les insinuations malveillantes qui ont couru précédemment, selon lesquelles notre Office favoriserait certaines parties de la Suisse plutôt que d'autres, ont heureusement pris fin, chacun ayant pu se convaincre que nous exerçons notre activité avec une scrupuleuse impartialité en faveur de la Suisse dans son ensemble.

3. DIVISION DU TRAFIC.

Trafic ferroviaire.

Grâce à la collaboration des membres de la *Commission des Horaires et du trafic*, nos tâches ont été sensiblement facilitées en ce qui touche l'examen des projets d'horaires. De nombreuses demandes de modifications d'horaires ont été présentées; elles ont été prises le plus souvent en considération par les organes des entreprises de transports. Quelques requêtes ont dû être écartées, vu que, au dire des administrations compétentes, les demandes étaient prématurées ou en désaccord avec la situation financière de nos entreprises de transports. Nous mentionnons ici spécialement la réintroduction de l'ancien Engadine et Oberland Express, avec correspondance pour la Suisse romande, ce qui est d'une grande importance pour le mouvement des étrangers.

Nous avons réclamé une diminution des haltes de trains à la frontière en vue du contrôle de la douane et des passeports. Nous avons demandé que ce contrôle ait lieu pour les trains internationaux, dans les trains mêmes, et si possible pendant la marche.

Nous nous sommes intéressés à l'amélioration des correspondances de Milan vers l'Engadine par la Bernina.

Il a été donné suite à notre suggestion faite en son temps, concernant l'organisation de trains de plaisir par les C. F. F. De nombreux trains spéciaux ont circulé l'été dernier et nous croyons savoir que leur fréquentation a été généralement satisfaisante. Notre requête tendant à l'organisation de trains semblables à destination des stations d'hiver n'a pas été prise en considération par les C. F. F.; cependant une amélioration a été introduite par la délivrance de billets de sports valables pour le retour du samedi au lundi.

Nous avons accordé un intérêt tout spécial au service des trains avec wagons-lits et wagons-restaurants.

Nous avons pris position à diverses reprises dans les questions de tarifs, afin d'obtenir une réduction des taxes de transports. Nous avons appuyé l'entrée en vigueur aussi rapide que possible des réductions de tarifs octroyées par les C. F. F. pour les voyages dépassant 300 kilomètres. Elles sont entrées en vigueur dès le 1er avril 1922 au lieu du 1er mai, ce qui a été favorable au trafic voyageurs pendant la saison du printemps.

Nous sommes intervenus afin d'obtenir la réintroduction des tarifs spéciaux en faveur des sociétés anglaises. Il a été fait droit à notre demande et un tarif spécial est prévu.

Il y a quelques mois, nous avons présenté une requête aux entreprises de transports tendant à l'obtention des mesures tarifaires suivantes :

Réintroduction générale des billets de retour avec taxe réduite.

Suppression des taxes supplémentaires pour trains express.

Délivrance de billets du dimanche.

Dans le domaine du trafic, mentionnons encore que nous cherchons à favoriser son développement par la diffusion gratuite des indicateurs suisses aux représentants diplomatiques et consulaires et aux agences de voyages à l'étranger.

Circulation automobile.

Nous nous sommes constamment efforcés de favoriser le développement de la circulation automobile. Si dans ce domaine les résultats de notre activité ne répondent pas à tous les vœux des intéressés, il faut tenir compte de la force des choses et de

la pression exercée sur nos autorités par les adversaires de la circulation automobile. Nous avons entre autres pris position dans les questions suivantes:

Circulation libre sur les grandes artères pendant les dimanches de mai à septembre.

Intervention dans la question des pièges automobiles et des contraventions au vol.

Menace de fermeture de la route Kussnacht-Weggis-Vitznau à la circulation automobile. Cette fermeture n'a pas eu lieu.

La question du projet de loi fédérale sur la circulation automobile a été examinée attentivement. Nous avons eu l'occasion d'exprimer notre manière de voir à la commission des experts convoquée dans ce but. Nous n'avons pas manqué d'attirer l'attention sur l'ouverture des routes du canton des Grisons.

Nous avons régulièrement porté à la connaissance des intéressés toutes les modifications apportées aux lois et aux règlements cantonaux en matière de circulation automobile. Nous avons aussi publié un résumé de dispositions cantonales relatives aux interdictions de circuler le dimanche.

L'association des professionnels de la route a de nouveau été mise au bénéfice d'une subvention de l'Office. D'entente avec cette société et d'autres intéressés, nous avons adressé une requête aux C. F. F. dans le but d'obtenir une réduction des tarifs pour le transport de graviers et de pavés en vue de l'entretien des routes, à quoi il a été répondu favorablement.

Police des étrangers.

Nous pouvons constater avec satisfaction que les mesures en vue de la suppression de la police des étrangers se sont accentuées en 1922. C'est ainsi que l'obligation du visa a été abandonnée pour nombre de pays. Nous espérons qu'une mesure analogue sera prise à l'égard de l'Italie et du Portugal. Il a été fait droit aux requêtes suivantes de notre Office:

Renonciation à l'obligation de présenter un extrait du registre de police pour les hôtes des sanatoriums qui séjournent depuis plus de deux ans en Suisse.

Simplification des dispositions relatives aux visas pour le trafic de transit.

Introduction de laissez-passer dans le trafic frontière-Italie-Suisse (Grisons-Tessin-Valais) pour des excursions de trois jours au plus.

Nous avons porté à la connaissance du public voyageur les dispositions concernant la suppression du visa par la publication et une large diffusion à l'étranger d'une notice y relative.

Un communiqué analogue sous forme de fichet annexé à notre correspondance à destination de l'étranger avait pour but de renseigner le public voyageur sur les taxes de luxe et les impôts de séjour.

Douanes.

Au cours de visites répétées à nombre de gares frontières, nous avons pu constater qu'en général les formalités douanières sont faites sans donner lieu à des réclamations des voyageurs.

Nous avons eu l'occasion de présenter nos desiderata au sujet de la nouvelle loi des douanes.

Généralités.

Les tarifs de portefaix, de voitures de places et de taxis présentant une grande diversité dans les villes suisses, nous en avons établi un tableau comparatif dans le but de chercher à obtenir une certaine uniformité dans ce domaine.

Afin de mettre un frein aux voyages des Suisses dans les pays à change déprécié, nous avons adressé une circulaire à de nombreuses sociétés pour les engager à entreprendre des excursions en Suisse. Ces démarches ont eu quelque succès, car nous avons reçu de nombreuses demandes touchant l'établissement d'itinéraires et de devis.

Nous éditons depuis quelques mois un « Bulletin d'informations » destiné à renseigner le public voyageur sur toutes les modifications apportées au trafic. Ce Bulletin, envoyé à la presse en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'aux agences de voyages, a un tirage de 800 exemplaires en quatre langues (allemand, français, italien et anglais).

Mentionnons encore que nous avons été fréquemment consultés concernant l'établissement d'itinéraires, le coût des voyages, la circulation automobile, la police des étrangers, etc.

4. DIVISION DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE ET STATISTIQUE.

Le Chef de la division d'économie publique et statistique ayant démissionné au commencement de l'exercice 1922, des modifications ont été apportées à la répartition et à l'exécution des tâches incombant à ce service.

Les travaux de statistique touchant le mouvement des étrangers ont été remis à notre Bureau auxiliaire de Lausanne. Quant à l'étude des questions spéciales relatives entre autres aux conditions économiques et sociales du personnel hôtelier, au rendement de l'industrie hôtelière et des entreprises annexes, à l'influence du tourisme sur notre activité nationale, etc., il a été décidé d'en charger des spécialistes plutôt qu'un fonctionnaire de l'Office. Nous nous promettons par cette mesure, en même temps qu'une réduction des frais généraux, des résultats plus efficaces, pour autant que les problèmes rentrant dans le programme d'action de la division d'économie publique puissent être résolus.

F. Succursale de l'Office à Lausanne.

Le décès du chef de notre Succursale de Lausanne a mis sur le tapis le maintien ou la suppression de ce Bureau auxiliaire, dont la création avait été décidée en 1917 par l'Assemblée constitutive de l'Association nationale pour le développement du tourisme, conformément aux statuts. Cette décision devait donner satisfaction aux Suisses romands qui craignaient que le siège centrale de l'Office en Suisse allemande ne tînt pas suffisamment compte de leurs aspirations et de leurs besoins en matière de trafic et de tourisme. Dès lors des voix se sont fait entendre en Suisse allemande au sujet de l'utilité ou de la nécessité de cet organe exécutif en regard des dépenses qu'il exige. La question devra être portée en 1923 devant le Conseil du tourisme et l'Assemblée générale.

G. Mouvement des étrangers en suisse en 1922.

Malgré les difficultés qui s'opposent à l'établissement d'une statistique authentique du mouvement des étrangers, les données réunies par notre Bureau de Lausanne sont assez complètes pour qu'il soit possible d'en tirer des indications générales sur l'activité touristique des principales régions et stations de notre pays. Cependant, nous sommes obligés de renouveler les plaintes émises l'année dernière à l'égard de la collaboration souvent insuffisante ou même nulle de certaines sociétés de développement et associations